

PROJET DEBBI

Equilibre intergénérationnel Les défis démographiques dans le monde du travail en France et en Allemagne

Strasbourg 29 et 30 janvier 2015

Session 1 : Diagnostic

Au-delà de leur caractère « précis », les données démographiques sont très souvent utiles pour comprendre une situation, prévoir et donc anticiper. Elles s'imposent, dans le contexte qui nous préoccupe aujourd'hui : « Conséquences du changement démographique sur le monde du travail ». En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, tous les phénomènes démographiques ont connu de profonds bouleversements qui ont modifié considérablement la structure par âge et aussi par sexe de la population. Qu'il s'agisse de la baisse importante de la natalité et de la fécondité, du fait d'un changement de comportement à l'égard de la reproduction ; qu'il s'agisse des mouvements migratoires et enfin de l'allongement de la durée de vie. Ces variations démographiques ont aussi pour origines des changements d'attitudes enregistrés quand on considère la famille, l'éducation et le monde du travail. A cela, il faut ajouter l'impact de la crise économique, qui touche la grande majorité des pays européens, qui sévit depuis le choc pétrolier de 1973 et a mis fin aux *Trente Glorieuses*.

Afin de prendre la mesure des variations de la structure de la population et de l'équilibre, cher aux démographes, entre les *Jeunes*, les *Adultes* et les *Vieux*, nous établirons des comparaisons entre 1962 et 2012, en analysant les effectifs et les représentations des groupes d'âges et les principaux indicateurs démographiques.

Trois caractéristiques dominent quand on étudie l'histoire de la population française : la constance d'une fécondité peu élevée, même quand aucune méthode contraceptive n'existait ; peu d'attrait pour l'émigration, mais en revanche une attrait assez net pour l'immigration, censée venir en aide chaque fois que la population française est victime de déficit. Concernant ces trois tendances, la première a été rompue par le baby-boom, la deuxième a perduré et la troisième s'est amplifiée dès la fin de la Première Guerre mondiale. Dans le contexte des cinquante années que nous avons retenues, nous verrons également le phénomène du report de l'âge au décès.

Entre 1962 et 2012 la population française passe de 46 422 000 d'habitants à 63 378 545, soit une progression de 36 %. Toutes les classes d'âges ne sont pas concernées de façon identique par cet accroissement. Quand on considère les très jeunes, les moins de 15 ans, leurs effectifs ont baissé de presque 5 % : de 12,2 millions ils passent à 11,7 millions et leur poids dans la population totale a connu une baisse de 30 %. Les moins de 20 ans ont des effectifs quasiment stables : 15,38 millions en 1962 contre 15,49 millions en 2012 et leur représentation a chuté de 26 %. Ainsi, la première conclusion qui s'impose, est que la croissance de la population totale entre les deux dates n'est pas le fait d'un regain de jeunesse : les moins de 20 ans, les *Jeunes*, ont des effectifs stationnaires et leur représentation s'est considérablement affaiblie. Le baby-boom commence en France en 1946, cesse en 1966 et jusqu'en 1974 nous assistons à ce qu'il est convenu d'appeler l'écho du baby-boom : après 1965, la fécondité (le nombre moyen d'enfants par femme) commence à baisser en France, mais parviennent à l'âge de fécondité les premières générations très nombreuses issues du baby-boom ; cette surabondance de femmes en âge de procréer compense la baisse de la fécondité et permet des effectifs de naissances abondants durant une dizaine d'années. A ce sujet, nous nous

devons de signaler que très souvent on associe baby-boom et Trente Glorieuses en leur attribuant la même durée, il n'en est rien, le réel baby-boom ne dure que vingt ans. Les 20-59 ans, qu'on assimile à la catégorie des **Adultes**, enregistre une progression de leurs effectifs de 42 % (passant de 23,1 millions en 1962 à 32,9 millions en 2012), mais leur poids dans la population totale n'augmente que de 4 %. Ce qui précède laisse deviner quelle classe d'âges est réellement responsable de la croissance... Les **Vieux**, c'est-à-dire les plus de 60 ans. Leurs effectifs ont progressé de 89 % et leur représentation de 39 %. Quand on détaille cette progression, on remarque que tous les âges de la vieillesse sont concernés : les plus de 65 ans enregistrent un plus de 100 % ; les plus de 75 ans, un plus de 181 % ; ceux de plus de 80 ans, un plus de 271 % et ceux de plus de 85 ans, un plus de 434 %. En 1962, la France comptait 1 131 centenaires, elle en abrite 19 141 en 2012, un plus de 1 592 %. Dit autrement : en 50 ans, le nombre de centenaires a été multiplié par dix-sept. On peut bien sûr contester les comparaisons à cinquante années de distance des concepts de *Jeunes*, *Adultes* et *Vieux* qui ne recouvrent pas les mêmes réalités, en particulier les *Jeunes* et les *Vieux*. Il n'en demeure pas moins que c'est la part de la population la moins « dynamique » qui a connu le plus fort développement. Cette évolution place donc la France au centre de ce qu'il est convenu d'appeler, après Alfred Sauvy qui utilisa la formule pour la première fois en 1928 : le vieillissement de la population.

Même si on ne peut que constater le meilleur état physique d'un sexagénaire, ou même d'un octogénaire, d'aujourd'hui par rapport à celui que connaissait un individu du même âge en 1962, la progression des effectifs des plus de 80 ans, si elle se maintient et tout donne à penser que oui, laisse augurer, avec l'arrivée à cet âge des générations nombreuses du baby-boom, une forte représentation des très âgés dans la population. Depuis 2006, parviennent au soixantième anniversaire les générations pleines du baby-boom, soit 800 000 personnes par an venant grossir le groupe des 60 ans et plus. Dans le même temps, les progrès médicaux, qui visent principalement les personnes âgées par l'amélioration des traitements des maladies chroniques, allongent la durée de vie des plus âgés dont les effectifs sont, à l'origine, moins nombreux.

Pour mettre en évidence le vieillissement de la population, nous disposons de deux indicateurs : le rapport de dépendance et le rapport Jeunes/Vieux. Le premier a une légère connotation économique puisqu'il cherche à mesurer combien d'actifs (les 20-59 ans) supportent d'inactifs (les moins de 20 ans et les plus de 60 ans). En 1962, il est égal à 1,01 et en 2012 sa valeur est de 0,93. Ainsi, en 1962 cent actifs supportaient cent un inactifs qui se répartissaient en soixante-sept inactifs jeunes et trente-quatre inactifs vieux. En 2012, la situation peut sembler plus favorable puisque cent actifs ne supportent que quatre-vingt-treize inactifs, mais la répartition entre inactifs jeunes et vieux montre qu'il n'en est rien : la part des inactifs jeunes (0,47) est sensiblement égale à celle des inactifs vieux (0,46). Les inactifs jeunes étant moins coûteux que les inactifs vieux, on voit que cette répartition soumet les *Adultes* (20-59 ans) à une lourde contribution. En outre, les *Jeunes* de 2012 annoncent les *Adultes* des années à venir et on peut anticiper leur faiblesse en effectifs quand ils devront avoir à leur charge les *Adultes* d'aujourd'hui devenus vieux et les *Vieux* d'aujourd'hui, devenus très vieux. Ainsi, si la situation française est souvent présentée comme enviable, relativement à l'Europe, du fait de la bonne représentation des Jeunes, il ne faut pas négliger le fait que cette jeunesse n'est pas une garantie pour les années à venir. Le second, le rapport *Jeunes/Vieux* s'attache à apprécier une sorte de dynamisme des populations : il évalue combien on compte de moins de 15 ans pour cent personnes de plus de 75 ans. En 1962, pour cent vieux de plus de 75 ans on comptait six fois plus de jeunes de moins de 15 ans (5,97) ; en 2012 la valeur du rapport tombe à 2,02 : pour cent vieux de plus de 75 ans on ne compte plus que deux cent deux jeunes de moins de 15 ans (deux fois plus). Comme on pouvait s'y attendre, le dynamisme de la population française est donc loin d'être patent. Nous avons déjà évoqué les inversions d'effectifs : le groupe des moins de 15 ans comptait 12 238 377 individus en 1962, contre 11 661 257 en 2012 ; en revanche, celui des plus de 75 ans est passé de 2 050 866 personnes en 1962 à 5 763 181 en 2012. Les effectifs de plus de 75 ans ont été multipliés par 2,8 entre les deux dates alors que ceux de moins de 15 ans ont diminué... Au-delà des mesures qui mettent à jour les écarts entre une situation ancienne et contemporaine, l'état des lieux actuel contient ce que sera demain. Au 1^{er} janvier 2012,

les moins de 20 ans sont constitués des générations nées entre 2011 et 1992 dont les effectifs de naissances étaient globalement inférieurs à 800 000, de l'ordre de 795 000 ; les 20-59 ans regroupent les générations nées entre 1993 et 1952 et les plus de 60 ans celles nées avant 1951. Les *Adultes* d'aujourd'hui incluent donc, à égalité, des générations issues du baby-boom et de son écho (1952-1974) et des générations à faibles effectifs de naissances (1975-1993), mais on remarque qu'actuellement, chaque année, ce sont des effectifs « forts » qui sortent de la catégorie *Adultes* et que ce sont des générations à effectifs « faibles » qui y entrent. Cette situation devrait perdurer pendant encore 20 ans. Ne négligeons pas le fait qu'à 60 ans, l'espérance de vie est encore égale à plus de 25 ans... Un simple petit exercice peut mettre en lumière le poids financier que représentent ceux qui ont fêté leur soixantième anniversaire en 2012. 384 072 hommes et 410 627 femmes ont eu 60 ans en 2012 (nés en 1952). Ils avaient, respectivement, une espérance de vie à cet âge égale à 22,61 ans et 27,19 ans. Appliquons à chacune des populations le nombre moyen d'années restant à vivre.

Pour les hommes : $384\,072 \times 22,61 = 8\,683\,868$ (8 683 867,92) années

Pour les femmes : $410\,627 \times 27,19 = 11\,164\,948$ (11 164 948,13) années

Ainsi, nos 794 699 nouveaux sexagénaires de 2012 représentent, à eux tous, 19 848 816 années à vivre... Si on veut faire passer un frisson, on peut continuer l'exercice en appliquant à ces 794 699, le montant moyen annuel de la retraite, aujourd'hui en France égal à 12 000 euros :

$19\,848\,816 \times 12\,000 = 238\,185\,792\,000$ euros. Pour frissonner complètement il faut ajouter à ces hommes et femmes qui ont eu 60 ans en 2012, ceux qui en ont eu 61, 62, 63, etc. Nous avons simplement refait l'exercice avec ceux qui ont fêté leurs 65 ans (née en 1947) en 2012, afin de voir l'écart produit par un départ à la retraite à cet âge.

Pour les hommes : $360\,703 \times 18,82 = 6\,788\,487$ (6 788 486,92) années

Pour les femmes : $389\,543 \times 22,81 = 8\,885\,476$ (8 885 475,83) années

Ensemble (750 246) ils représentent 15 673 963 années à vivre, soit 188 087 556 000 euros.

Apparaît une économie d'un peu plus de 50 millions d'euros (50 098 236 euros). Est-ce tant que cela ? Peut-être, pour ceux qui auront à les financer...

On le voit bien, alors que l'équilibre entre les grands groupes d'âges, les *Jeunes*, les *Adultes* et les *Vieux*, permettait jusqu'à une date récente d'envisager sereinement le « poids » des plus âgés, aujourd'hui la question se pose d'un financement sans douleur des inactifs âgés. Cette situation peut avoir un gros inconvénient : inciter ceux qui ont l'âge d'avoir des enfants à en avoir moins. En effet, quand la pression est forte par le « haut », la tendance est forte de réduire la charge par le « bas », c'est-à-dire en limitant le nombre d'enfants.

Ainsi, nous venons de le voir, deux phénomènes se sont conjugués pour mettre la France en position de vieillissement : le progrès médical, qui a profité depuis une vingtaine d'années essentiellement aux plus de 60 ans, et l'arrivée massive, depuis 2006, dans cette classe d'âges des générations du baby-boom. Il est certain que ces deux éléments non-accompagnés d'une baisse de la fécondité, et par ricochet de la natalité, n'auraient pas à eux-seuls suffi pour créer un tel vieillissement. L'utilisation d'une méthode contraceptive efficace a changé complètement la donne en matière de fécondité. A la fin des années 1960 arrive sur le marché la pilule de Pincus. Elle a mis, en France, à la différence des pays européens du Nord, plus de temps à s'imposer : on peut dire que sa pratique « régulière » s'affirme au milieu des années 1970. En effet, jusqu'en 1974, le seuil de renouvellement des générations, le fameux 2,1 enfants par femme, est assuré : une femme est remplacé par une fille. En 1975, pour la première de son histoire, en temps de paix, la France enregistre un indicateur de fécondité égal à 1,93 enfant par femme (soit 94 filles pour 100 femmes). A partir de cette date, cet indicateur sera toujours inférieur à 2,1. Toutefois, on n'enregistrera jamais, comme en Allemagne (1,4 enfant par femme) et aujourd'hui dans les pays du Sud de l'Europe (1,2 enfant par femme) des valeurs extrêmement faibles qui ne permettent plus un solde naturel (Naissances – Décès) positif. Il est certain que la France, en limitant les migrations de travail au profit d'une immigration familiale, à partir de 1974, a fait venir dans son territoire des populations à plus

forte fécondité que ses ressortissants¹. Elle a aussi, ainsi, favorisé un meilleur équilibre entre population masculine et population féminine, équilibre que les migrations de travail, concernant principalement les hommes, avaient rompu. Depuis le début des années 2000, la France a connu un regain de sa fécondité : elle frôle le seuil de renouvellement des générations. Cette tendance, pour certains, est liée aux difficultés économiques : en effet, les aides sociales accordées et le statut de « famille nombreuse » à partir du troisième enfant peuvent inciter ceux qui subissent le chômage à se réfugier vers des sources de financement social. D'autres, font encore la liaison entre forte fécondité et espérance ou « joie de vivre » : les indicateurs manquent pour apprécier ces affirmations. Reste à voir si les nouvelles dispositions mises en place, plus restrictives, en matière d'aides aux familles avec enfants ne vont pas inverser la tendance.

Afin de dépasser la réflexion relative aux effectifs de population et aux équilibres entre les trois grandes catégories d'âges, nous avons observé, entre 1962 et 2012, les principaux indicateurs démographiques de la mortalité, de la fécondité et brièvement de la nuptialité.

La mortalité

Nous avons considéré trois indicateurs : le taux brut de mortalité, le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie à la naissance.

Le taux brut de mortalité²

Cet indicateur qui fait appel à deux éléments, la mortalité et la structure par âge, est un indicateur « grossier » de la mortalité. En effet, le fait qu'il soit composé de deux éléments le rend impropre pour établir des comparaisons, dans le temps et dans l'espace, en termes de mortalité. C'est un peu pour cette raison que je l'ai sélectionné ! Nous avons vu précédemment que les effectifs de population âgée avaient considérablement progressé entre 1962 et 2012. Les décès, dans les pays développés, intervenant majoritairement aux âges élevés, cette modification aurait dû entraîner une augmentation de la valeur de l'indicateur : la population susceptible de subir le phénomène étant de plus en plus représentée. Il n'en est rien. Entre 1962 et 2012, le taux brut de mortalité décroît régulièrement : il est égal à 11,5 ‰ en 1962 et à 8,8 ‰ en 2012. Dans le même temps, les effectifs de plus de 80 ans ont été multipliés par 3,7 et ceux de plus de 85 ans par 5,3. Le rapprochement de ces données montre bien à quel point la mortalité est aujourd'hui un événement reporté aux âges très élevés du fait des progrès médicaux.

Le taux de mortalité infantile³

En 1962, pour 10 000 naissances, on enregistre 257 décès d'enfants avant le premier anniversaire. Le taux est divisé par presque huit (7,8) entre 1962 et 2012. Il était encore égal à 9,5 ‰ en 1982, mais depuis le début des années 2000 il a atteint un seuil dit incompressible. Cet heureux niveau de l'indicateur et le niveau très bas de mortalité aux âges jeunes et aux âges adultes montrent qu'aujourd'hui les effectifs de naissances parviennent quasiment intégralement jusqu'au soixantième

¹ Nous venons de citer deux fois en moins dix lignes l'année 1974. Cette année 1974, est celle de nombreux changements : la majorité qui était jusqu'à cette date à 21 ans passe à 18 ans ; les immigrations de travail sont contrôlées alors que le rapprochement familial est encouragé ; le premier choc pétrolier est enregistré en 1973, mais c'est 1974 que son onde de choc touche la France. Enfin l'année suivante, en 1975, est votée la loi relative au divorce par consentement mutuel (loi du 11 juillet 1975) qui « facilite » la rupture d'union. Ce milieu des années 1970 marque réellement une fracture en France, tant pour ce qui concerne le monde du travail, c'est la fin du plein emploi, que celui de la famille et celui de l'économie. C'est la fin des Trente Glorieuses.

² Il s'obtient en rapportant le nombre de décès enregistrés une année donnée à la population totale moyenne de cette même année (la population moyenne s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des populations à deux premiers janvier consécutifs).

³ Il s'obtient en rapportant les décès d'enfants de moins d'un an enregistrés une année donnée à l'effectif des naissances vivantes de la même année.

anniversaire. Cette donnée est essentielle à connaître pour envisager l'avenir. La déperdition d'effectifs, du fait des décès reportés aux âges élevés, n'existe plus avant 60 ans ; on peut même enregistrer des surplus d'effectifs du fait des phénomènes migratoires, lesquels compensent largement les effets de la mortalité.

*L'espérance de vie à la naissance*⁴

De tout temps, l'espérance de vie des femmes a été supérieure à celle des hommes et plus les progrès médicaux sont importants plus l'écart se creuse entre les deux sexes. Aujourd'hui (2012) 6,4 ans séparent les deux indicateurs, contre 6,9 ans en 1962. Cette baisse de l'écart serait due aux mauvais comportements masculins (alcool et tabac) de plus en plus adoptés par les femmes. Quelle que soit la raison, il est impératif de garder bien présente à l'esprit cette donnée qui contribue largement à la féminisation des populations de plus de 60 ans. On parle de *Vieux*, mais il conviendrait mieux de parler de *Vieilles* : en 1962, les femmes centenaires étaient 4,7 fois plus nombreuses que les hommes centenaires (934 contre 197) et en 2012, on compte 6,1 fois de femmes de plus de 100 ans que d'hommes (16 440 contre 2 701). Cette réalité doit être intégrée quand on parle de vieillissement car les statuts des hommes et des femmes âgés sont fortement différents. Ils ont déjà évolué et évolueront encore certainement du fait de l'entrée en masse sur le marché du travail des femmes, mais les temps d'interruption de vie salariale, pour l'éducation des enfants principalement, et le chômage, qui touche plus les femmes que les hommes, laisseront toujours les femmes en situation de plus grande précarité et de vulnérabilité. En outre, leur longévité les expose plus aux désagréments liés aux maladies chroniques. Cette surreprésentation féminine aux âges élevés doit être prise en considération quand la question se pose d'un maintien à domicile ou d'une mise en institution. Si dans les deux cas, le vieillissement est souvent évoqué comme un pourvoyeur d'emplois possibles, il ne faut pas négliger que les professionnels de la gérontologie, dont le professionnalisme et donc les salaires devront être revalorisés, ont et auront un coût qui risque bien de laisser à distance les plus démunis. Aujourd'hui, le « bas de gamme » des Etablissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) annonce des tarifs de l'ordre de 2 000 euros par mois... Précédemment nous avons vu que le revenu moyen annuel d'un retraité était égal à 12 000 euros par an : la moitié de ce qu'exige une institutionnalisation... La création d'emplois, du fait du vieillissement ne peut être dans de telles conditions qu'un leurre. A moins de continuer à tolérer que des personnes sous-qualifiées s'occupent d'autres personnes nécessitant des soins spécifiques.

La fécondité

Nous avons choisi trois indicateurs : le taux brut de natalité que nous pourrions mettre en lien avec le taux brut de mortalité, l'indicateur de fécondité (ΣNR) et un troisième qui découle directement de ce dernier, le taux net de reproduction.

*Le taux brut de natalité*⁵

Durant toute la période considérée cet indicateur affiche des résultats décroissants. D'une valeur de 17,7 ‰ en 1962, il passe à 12,6 ‰ en 2012. Cet indicateur est dépendant, à la fois, de la fécondité (nombre d'enfants par femme) et du nombre de femmes en âge de procréer (femmes âgées de 15 à 50 ans) dans la population. En France, la diminution de ce taux est due aux deux éléments : chaque femme a moins d'enfants et le nombre de femmes en âge d'être fécondes diminue régulièrement depuis que quittent ce groupe d'âges les femmes nées entre 1946 et 1974 pour être remplacées par les femmes moins nombreuses nées après 1975. Pour que le nombre de naissances reste stable, il faudrait que le nombre de femmes soit compensé par une augmentation

⁴ Elle représente le nombre moyen d'années à vivre pour un individu, au moment de sa naissance, si les conditions de mortalité par âge de l'année considérée ne varient pas.

⁵ Il est calculé comme le taux brut de mortalité : les naissances remplaçant les décès.

de la fécondité. Le contrôle quasi parfait de la descendance a débouché sur un calendrier très resserré et un nombre d'enfants sensiblement égal à deux.

Le rapprochement entre les taux bruts de natalité et de mortalité vérifie un solde naturel toujours positif, mais avec une amplitude de plus en plus faible : + 6,2 en 1962 contre + 3,8 en 2012.

L'indicateur conjoncturel de fécondité et le taux net de reproduction⁶

Nous avons déjà évoqué la valeur de cet indicateur qui permet le renouvellement des générations : 2,1 enfants par femme. Après avoir intégré la mortalité à cet indicateur, on y associe un nouvel indicateur, le taux net de reproduction, qui exprime un nombre de filles par femme ($\Sigma NR' \times 0,4878$). Ainsi, le résultat de 1962 se lit de la façon suivante : les femmes âgées de 15 ans en 1962 (génération 1947), si les conditions de mortalité et de fécondité de l'année 1962 restent inchangées, assureront le renouvellement de leur génération puisque cent femmes seront remplacées par cent trente-deux filles. C'est donc à partir de 1975, en France, que le nombre de filles par femme est passé en dessous de l'unité, signifiant donc un non-renouvellement, et les dernières données disponibles (2012) marquent un déficit de 3 % : cent femmes ne seraient plus remplacées que par quatre-vingt-dix-sept filles. La fécondité française n'a jamais atteint des niveaux exceptionnellement hauts, mais elle n'a pas connu non plus des niveaux exceptionnellement bas. C'est sans doute ce qui lui a permis de conserver une structure par âge encore relativement vigoureuse et d'échapper à un déficit grave de Jeunes.

La nuptialité

Le taux brut de nuptialité et le nombre de mariages⁷

C'est juste à titre indicatif que nous évoquerons la nuptialité. En effet, ce n'est pas *a priori* un événement démographique, mais plutôt un événement sociologique. Toutefois, il peut être intéressant de s'y arrêter car le mariage peut avoir des effets sur la mortalité, par exemple les hommes mariés ont une durée de vie supérieure à ceux qui sont restés célibataires, et sur la fécondité : les femmes mariées ont, à durée de vie en couple identique, plus d'enfants que les femmes non-mariées.

Le sursaut constaté en 1972 n'a pas d'autre origine que l'arrivée en âge de se marier des premières générations du baby-boom. Donc globalement, nous pouvons vérifier que l'institution mariage a, au fil des années, été remplacée par d'autres formes de vie en couple. C'est important de le noter dans le contexte du vieillissement et des questions de maintien à domicile des personnes âgées. En effet, ledit maintien à domicile est en grande partie assuré par des conjoints : qu'en sera-t-il pour les couples non-mariés dont les membres, à aucun moment, ne se sont juré fidélité et assistance ? Ne fait-on pas un trop grand pari en pensant que les situations actuelles seront reproduites à l'identique ? De la même façon, les ruptures d'union et les remises en union, formant les familles « recomposées », garantiront-elles les mêmes obligations d'enfants vers des parents qu'ils auront, plus ou moins, perdus de vue ?

⁶ Il évalue le nombre moyen d'enfants par femme. Il s'interprète de la façon suivante (pour 2012) : si les conditions de fécondité par âge, observées en France en 2012, restent identiques année après année, les femmes âgées de 15 ans en 2012 auront en fin de vie féconde, en moyenne, 1,99 enfant. Le taux net de reproduction exprime le nombre de filles par femme soumise à la mortalité depuis la naissance.

⁷ Comme les deux autres taux bruts déjà évoqués il s'obtient en rapportant les événements, les mariages, à la population totale moyenne. Cet indicateur est très critiquable du fait de son dénominateur : dans la population totale, bon nombre d'individus ne peuvent pas être concernés par le phénomène. En outre la valeur de ce taux sera très dépendante des structures par âge et par sexe de la population.

C'est à dessein que nous avons pris cette observation durant cinquante ans : pour bien mettre en évidence que la situation que nous connaissons aujourd'hui n'est pas née en un an et qu'aucun indicateur, sauf peut-être, faiblement, ceux de la fécondité, n'indique un revirement net de tendance. A l'intérêt d'avoir eu à manipuler ces données et ces résultats pour vous les présenter aujourd'hui, s'ajoute celui auquel je suis particulièrement attachée : montrer que la France et l'Allemagne sont face à des situations bien différentes au regard de leurs deux populations. C'est une réalité qu'on omet souvent de mentionner tant généralement les contextes évoqués se contentent d'être uniquement économiques. Pour contrecarrer un solde naturel négatif de l'ordre de 200 000, l'Allemagne, qui enregistre annuellement environ 685 000 naissances et 885 000 décès, a recours massivement à l'immigration (solde migratoire positif de 400 000) ; son indicateur conjoncturel de fécondité est égal à 1,36 enfant par femme, soit 0,66 fille par femme, ce qui met en évidence un déficit de 34 % au regard du renouvellement ; sa population jeune est particulièrement faiblement représentée : 13 % de sa population a moins de 15 ans et 22 % a moins de 25 ans alors qu'un Allemand sur cinq a aujourd'hui plus de 65 ans. Ce n'est que conscients de ces différences que les chercheurs pourront présenter des travaux dignes d'intérêt et produire des résultats qui enfin auront un sens !

Michèle Dion

PR de Démographie
Université de Bourgogne
CGC CNRS-UMR 7366

ANNEXES

Tableau 1 - 1962 et 2012. Population française selon le sexe et le groupe d'âges (effectifs et proportions).

Age	1962						2012						Variations 2012/1962	
	Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble		%	
	Effectifs	%	Effectifs	%										
00-14 ans	6 233 219	27,6	6 005 158	25,2	12 238 377	26,4	5 966 368	19,4	5 694 889	17,4	11 661 257	18,4	- 4,7	- 30,3
00-19 ans	7 835 840	34,7	7 545 918	31,6	15 381 758	33,1	7 923 881	25,8	7 561 054	23,1	15 484 935	24,4	+ 0,7	- 26,3
20-59 ans	11 564 373	51,3	11 544 161	48,4	23 108 534	49,8	16 252 086	52,9	16 634 099	50,9	32 886 185	51,9	+ 42,3	+ 4,2
60 ans et +	3 151 717	14,0	4 779 991	20,0	7 931 708	17,1	6 531 960	21,3	8 475 465	25,9	15 007 425	23,7	+ 89,2	+ 38,6
65ans et +	2 021 756	9,0	3 447 772	14,4	5 469 528	11,8	4 584 910	14,9	6 392 867	19,6	10 977 777	17,3	+ 100,7	+ 46,6
75 ans et +	697 059	3,1	1 353 807	5,7	2 050 866	4,4	2 150 485	7,0	3 612 696	11,1	5 763 181	9,1	+ 180,9	+ 106,8
80 ans et +	308 465	1,4	649 523	2,7	957 988	2,1	1 212 452	3,9	2 344 959	7,2	3 557 411	5,6	+ 271,3	+ 166,7
85 ans et +	96 991	0,4	230 052	1,0	327 043	0,7	522 452	1,7	1 225 319	3,8	1 747 771	2,8	+ 434,4	+ 300,3
100 et +	197		934		1 131		2 701		16 440		19 141		+ 1 592,4	
Ensemble	22 551 930		23 870 070		46 422 000		30 707 927		32 670 618		63 378 545		+ 36,5	
15-49			10 149 753			21,9			14 246 480			22,5	+ 40,4	+ 2,7

Sources : INSEE et nos calculs.

Tableau 2 - Evolution des principaux indicateurs démographiques de la mortalité, de la nuptialité et de la fécondité à différentes dates entre 1962 et 2012.

Année	Mortalité				Fécondité			Nuptialité	
	Taux brut de mortalité ‰	Taux de mortalité infantile ‰	Espérance de vie à 0 an		Taux brut de natalité ‰	ΣNR (nombre d'enfants par femme)	R ₀ (nombre de filles par femme)	Taux brut de nuptialité ‰	Nombre de mariages
			Hommes	Femmes					
1962	11,5	25,7	67,0	73,9	17,7	2,80	1,32	6,7	316 873
1972	10,6	16,0	68,5	76,2	17,0	2,41	1,15	8,1	416 521
1982	10,0	9,5	70,7	78,5	14,6	1,91	0,91	5,7	312 405
1992	9,1	6,8	73,2	81,5	13,0	1,73	0,83	4,7	271 427
2002	8,9	4,1	75,8	83,1	12,7	1,87	0,90	4,7	279 087
2012	8,8	3,3	78,5	84,9	12,6	1,99	0,97	3,8	239 840
Taux de variation %									
1972/1962	- 7,8	- 37,7	+ 2,2	+ 3,1	- 4,0	- 13,9	- 12,9	+ 20,9	+ 31,4
1982/1972	- 5,7	- 40,6	+ 3,2	+ 3,0	- 14,1	- 20,7	- 20,9	- 29,6	- 25,0
1992/1982	- 9,0	- 28,4	+ 3,5	+ 3,8	- 11,0	- 9,42	- 8,8	- 17,5	- 13,1
2002/1992	- 2,2	- 39,7	+ 3,6	+ 2,0	- 2,3	+ 8,1	+ 8,4	-	+ 2,8
2012/2002	- 1,1	- 19,5	+ 3,6	+ 2,2	- 0,8	+ 6,4	+ 7,8	- 19,1	- 14,1

Sources : INSEE et nos calculs.